

## AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

### NIGER

#### DEUXIÈME SOUS-PROGRAMME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT (AEPA) EN MILIEU RURAL DANS LES RÉGIONS DE TILLABÉRY ET DOSSO

1. Le Niger a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) et un don du Fonds fiduciaire de l'Initiative AEPA de la BAD en milieu rural (RWSSI Trust Fund) pour financer un deuxième sous-programme d'AEPA en milieu rural. Le Sous-programme sera cofinancé par le l'Agence Française de Développement (AFD) et le Gouvernement nigérien. La passation des marchés financés par le FAD sera régie par les procédures du Groupe de la Banque Africaine de Développement.

2. Le Sous-programme vise les principaux objectifs suivants :

L'objectif sectoriel du sous-programme est de contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques et sanitaires des populations rurales. Spécifiquement, il a pour objectifs : (i) d'améliorer la desserte en services d'eau potable et d'assainissement familial, dans 526 localités rurales des deux (2) régions ciblées, à savoir Tillabéry et Dosso; et (ii) d'améliorer la desserte en services d'assainissement collectif des infrastructures publiques (essentiellement écoles, centres de santé, marchés et gares routières) des 11 départements des régions ciblées..

3. Le Sous-programme comprend les composantes suivantes :

- A. Développement des infrastructures de base d'AEPA
- B. Appui institutionnel aux structures intervenant dans le projet
- C. Coordination et Gestion du programme national.

4. Les biens, travaux et services nécessaires à l'exécution du projet seront acquis tel que stipulé ci-après :

#### **Travaux :**

4.1 Le marché des travaux de réalisation des nouveaux forages et ceux des ouvrages et réseaux d'AEP, seront passés selon la procédure d'appel d'offres international (AOI) . L'appel d'offres relatif aux travaux de forages sera subdivisé en deux lots (un pour chacune des deux régions du projet). Tandis que l'appel d'offres destiné aux travaux d'ouvrages et réseaux d'AEP sera subdivisé en quatre lots (2 par région).

4.2 Les marchés de travaux d'assainissement collectif (latrines publiques), seront passés selon la procédure d'appel d'offres national (AON),.

4.3 Les marchés de travaux d'assainissement familial (construction des latrines VIP à double fosses) dans les 11 départements du projet, seront passés selon la procédure applicable aux marchés communautaires. Les travaux seront réalisés par la méthode HIMO avec la participation des bénéficiaires sous forme d'apport de matériaux locaux et de main-d'œuvre.

#### **Biens**

4.4 Les marchés relatifs à l'acquisition des équipements de pompage à motricité humaine et réhabilitation de forages existants, seront passés selon la procédure d'appel d'offres international (AOI).

4.5 Les marchés de fourniture des véhicules, et du matériel informatique et technique pour les appuis aux structures du sous-programme, se feront par consultation de fournisseurs (CF).

### **Services**

4.6 Les services de consultants pour le contrôle des travaux et ceux pour la formation, la sensibilisation et l'animation (campagnes d'IEC pour l'eau potable et pour l'assainissement) seront réalisées par des bureaux de consultants spécialisés dans ces domaines, qui seront sélectionnés sur la base de listes restreintes et la méthode de la sélection basée sur la qualité et le coût (SBQC).

4.7 Les cabinets ou services chargés des audits ou de l'élaboration du manuel de procédures administratives, comptables et financières du Sous-programme, seront sélectionnés sur la base de listes restreintes et la méthode de la sélection au moindre coût (SMC))

5. L'acquisition des biens et /ou travaux se fera conformément au Règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition des biens et travaux (*Editions de mai 2008*). L'acquisition des services de consultants se fera conformément au Règles et procédures de la Banque en matière d'utilisation des consultants (*Editions de mai 2008*). Les dossiers d'appel d'offres devraient être disponibles en [octobre 2011](#)

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante :

**Ministère de l'Hydraulique et de  
l'Environnement (MHE)  
BP – 257, Niamey - NIGER  
FAX : (227) 20 72 40 15  
TEL : (227) 20 72 38 89  
Email : meelcd@yahoo.fr**